

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2020

Présents : André BOIS, Murielle GARCIA, André ROCHAS, Sylvie PAQUET, Alain SABY, Mireille VEYRON, Mireille GOUMAS, Thomas LEFRANCO,

Excusés : Emilie BOCQUET

Date de la convocation : 06/05/2020

Début de séance : 20 H 00

Secrétaire de séance : Thomas LEFRANCO

COMPTE RENDU

1) Demande de subvention ADMR de Novalaise et de Saint Genix sur Guiers

- **ADMR de Novalaise** : L'association locale ADMR de Novalaise demande une subvention car ses financements n'arrivent pas à équilibrer son budget. Son déficit prévisionnel pour l'année 2020 est évalué à 40 000 €. La demande de subvention s'élève à 2 143,00 € (calculée au prorata des heures effectuées en 2019), pour l'année 2020. Le tableau de répartition des subventions par commune, calculées au prorata des heures effectuées en 2019 est joint à la demande.
- **ADMR de Saint Genix sur Guiers** : L'ADMR EHPAD de Saint Genix sur Guiers demande une subvention pour le service de portage de repas à domicile pour l'année 2020. La totalité du besoin en subvention s'élève à 2 100 € et la demande pour la commune de DULLIN est de 170.00 euros, calculée pour moitié sur le nombre d'habitants et l'autre moitié sur le potentiel fiscal/ habitant.

Après délibération, le conseil valide les deux demandes de subvention

Pour : 8 Contre : Abstention :

2) Emploi secrétaire de mairie – Création de poste

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Compte tenu de la nécessité de service, il convient de créer un poste d'adjoint administratif territorial faisant fonction de secrétaire de mairie

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi permanent d'adjoint administratif, à temps non complet, à raison de 28 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} juin 2020.

A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux au grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : Secrétaire de Mairie

Monsieur le Maire est chargé de recruter l'agent affecté à ce poste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide :

- **De créer le poste d'adjoint administratif à 28/35^{ème} à compter du 1^{er} juin 2020**
- **Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget**

Pour : 8 Contre : Abstention :

3) Rentrée scolaire – Informations

André Rochas fait le point sur la rentrée.

4) Loyer Auberge de Mandrin

Le maire informe le conseil que, compte-tenu de la situation exceptionnelle engendrée par le covid-19, certains commerces sont fermés depuis presque 2 mois et le seront encore pour quelque temps.

Même si des mesures ont pu être mises en place par certains gérants, il paraît souhaitable que chacun à son niveau participe à l'effort collectif pour soutenir l'activité en général.

C'est pourquoi il propose au conseil de préparer un courrier à la gérance de l'Auberge communale de Mandrin pour connaître les incidences sur son activité afin de décider au prochain conseil d'une éventuelle remise commerciale.

Pour : 8 Contre : Abstention :

5) Divers

- **Route des Gabriaux**

Thomas fait le CR de la rencontre qu'il avait organisée avec les habitants du hameau des Gabriaux.

- **Dossier de demande de subvention projet gîtes**

Mireille fait un point, ainsi que de l'activité « gîtes » pour cet été.

- **Repas des aînés**

Murielle et Mireille font un CR de la distribution des repas.

- **Exposition**

Sylvie fait part de la décision d'annulation concernant la tenue de l'exposition estivale.

- **Mise en place du nouveau conseil municipal**

Les nouveaux conseils municipaux devront se mettre en place entre le 23 et le 28 mai : la date du 28 mai 19h est retenue.

- **Ouverture de la bibliothèque**

Murielle informe des conditions de réouverture de la bibliothèque.

- **Confection et Distribution des masques**

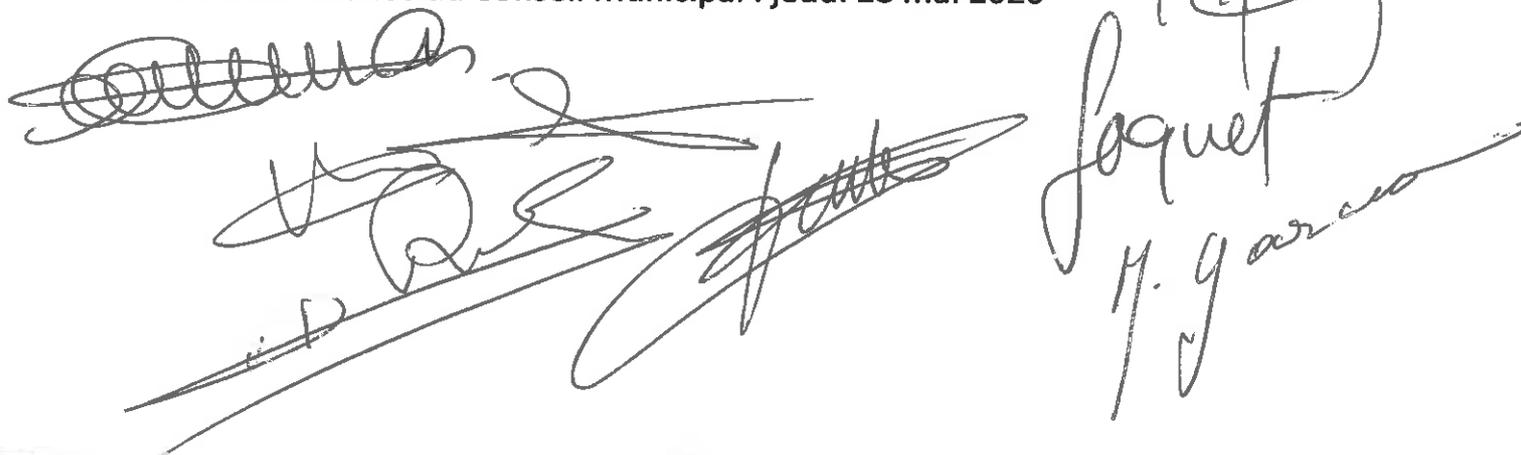
3 ateliers ont eu lieu. Environ 200 masques ont été réalisés. Les masques de la région ont été récupérés par André (1 par habitant.e).

- **Recours urbanisme**

André informe des avancées des dossiers au tribunal.

Fin de séance : 22h00

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 28 mai 2020



Handwritten signatures of council members, including a large signature that appears to be 'Laquet' and another that appears to be 'H. Garcia'.

